

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 septembre 2018

**OBJET :**

**Enlèvement de dépôts sauvages  
sur la voie publique**

**Rapporteur : M. VOGIN**  
Délibération n°13

**EXPOSE DES MOTIFS**

Par délibération du 19 octobre 2011, le Conseil municipal avait fixé à 42,50 € le tarif d'enlèvement des dépôts sauvages de déchets.

Or, ce tarif n'a pas fait l'objet d'une revalorisation depuis 2011. Par ailleurs, la recrudescence des dépôts sauvages, notamment à l'issue des déménagements, occasionne davantage d'enlèvements pour les services techniques municipaux, et pour des volumes de plus en plus importants.

De plus, l'estimation initiale du coût d'un enlèvement ne prenait pas en compte le temps administratif employé par la collectivité pour recouvrer le montant du préjudice subi, ni le temps consacré par l'administration centrale (services du Procureur de la République, de la police nationale et du trésor public) pour identifier les contrevenants, instruire les plaintes de la commune et indemniser la commune.

Enfin, ce tarif n'apparaît pas suffisamment dissuasif pour modifier les comportements peu respectueux de la réglementation municipale. Il convient donc d'envisager une revalorisation du tarif d'enlèvement de dépôts sauvages de déchets.

**PROPOSITION**

Vu l'avis de la Commission « Environnement – Déplacements – Transition énergétique » du 29 août 2018, il est proposé aux membres du Conseil municipal d'approuver la revalorisation du tarif d'enlèvement de dépôts sauvages de déchets sur la base des frais réels avec un forfait minimum de 80 euros.

## DELIBERATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 20 septembre 2018.

**Pour Extrait**

 **Michel BREUILLE,**  
*Michel Breuille*  
**Maire**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2018**

tenu sous la présidence de  
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	20
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	7 septembre 2018
- Convocation distribuée le :	7 septembre 2018
- Affichage du compte-rendu le :	21 septembre 2018
- Affichage du procès-verbal le :	19 octobre 2018

**PRESENTS**

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME CADET, MME COLME, M. VOGIN, Adjoints.
- M. FRANIATTE, M. ROSSIGNON, M. PERNOSSI, MME DOLATA, M. HOFFER, M. CAUSERO, M. CLOMES, M. LEINSTER, MME POYDENOT, M. MARSON, MME MATHIEU, MME PAGELOT, MME CLAIR, M. PROVIN, Conseillers municipaux.

**POUVOIRS**

- MME DEVOUGE à M. Pascal LAURENT
- M. SAPIRSTEIN à M. Gilbert PERNOSSI
- M. THOUVENIN à MME SIMONNET
- MME SAGET à M. BREUILLE
- MME LEDROIT à MME CADET
- M. GONCALVES à M. MARSON
- M. RIFF à MME MATHIEU

**ABSENTS**

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO

**SECRETAIRE DE SEANCE**

- MME CADET

**Pour extrait**



**Michel BREUILLE,**

**Maire**